



Règlement Trail dans les vignes du Tursan

26 octobre 2024

Le comité des fêtes de Puyol-Cazalet se réinvente !

Un trail de 9km dans les vignes du Tursan afin de découvrir les merveilles de ce petit village.

Toutes les informations relatives à la course sont disponibles sur le site internet [Accueil - Pyrénées Chrono \(pyreneeschrono.fr\)](https://pyreneeschrono.fr)

En s'inscrivant, le participant reconnaît avoir lu le règlement et les informations disponibles sur le site.

Les inscriptions se feront par internet, jusqu'au 22 octobre 2024.

S'il reste des dossards, les inscriptions sur place seront possibles.

Tarifs

Catégorie	Formule simple	Formule course + repas *
Coureur (internet / sur place)	10€ (dossard avec chrono)	23€
Marcheur (internet / sur place)	5€ (classique)	18€

**Menu disponible sur les réseaux sociaux (instagram + facebook)*

Heure et lieu de départ + informations complémentaires

Le départ aura lieu à 10h au foyer de Puyol-Cazalet.

Du café sera distribué à partir de 9h45.

Un ravitaillement sera installé au 5^{ème} kilomètre.

Course à pied

Le dossard est porté devant.

Assurance

L'organisation et les participants sont assurés en responsabilité civile pendant l'évènement. Cette assurance ne

couvre en aucun cas les dommages au matériel qui pourraient subvenir pendant la course.

L'épreuve n'étant pas affilié à la FFTRI, l'assurance de la licence FFTRI n'est pas valide pendant l'épreuve.

L'organisation ne sera pas tenu responsable en cas d'accident d'un participant.

Droit à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve. Il cède à l'organisation et

ses partenaires l'utilisation faite de son image pendant l'épreuve.